

Tribunal de la concurrence—Loi

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, j'ai essayé de traiter de la question des avantages. Je tiendrais à constater dans chaque cas en particulier qu'il y aurait un gain net d'emplois, de capacité de production, de capacité technologique, etc. Mais, trop souvent, c'est pour l'actionnaire majoritaire qu'il y a des avantages immédiats. Dans beaucoup de cas, malgré l'examen des commissions boursières, les actionnaires minoritaires n'ont pas tout le poids qu'ils pourraient avoir. Sans empiéter sur une enquête en cours, je puis mentionner les préoccupations des actionnaires de Southam dans la transaction avec Torstar.

Il y a eu beaucoup d'acquisitions au cours des années dont le député a parlé. Ce que je soutiens, c'est que le processus s'accélère depuis quelques années. Mon collègue le député de Papineau a mené la question à son terme en donnant l'occasion de fixer les éléments d'un projet de loi. Judy Erola a présenté ce projet de loi à la Chambre. Je crois savoir que le gouvernement de M. Trudeau avait l'intention de mener cette affaire rondement. Il est exact que ce problème n'est pas d'hier, mais il s'accélère et il s'aggrave. Je pense qu'il appelle maintenant l'attention du pays.

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, certains sont prêts, bien entendu, à encenser le gouvernement avec autant d'ardeur qu'il en met lui-même à se féliciter d'avoir présenté le projet de loi C-91. Je soupçonne toutefois que les félicitations les plus enthousiastes proviendront des amis mêmes du gouvernement.

Il me semble voir dans cette mesure une autre illustration de la théorie de la percolation. A compter de 1969, une vague de tentatives en vue de modifier la politique sur la concurrence a déferlé. On a alors construit des digues pour se protéger des grandes entreprises si bien que, depuis que la bande des cinq a érigé son dernier barrage, il ne reste plus qu'un mince filet de réforme. Il serait sans doute exagéré de dire que c'est comme si une loi contre le viol avait été rédigée par un violeur. Quoi qu'il en soit, nous avons sur les bras un enfant illégitime qui a pour parents la grande entreprise, l'ancien gouvernement libéral et les conservateurs. De toute évidence, on n'a pas tenu compte dans cette mesure des revendications des consommateurs, des travailleurs et ainsi de suite qui, face au consortium formé par les deux vieux partis et les affaires, représentent ceux qui n'ont aucune influence et qui sont trop souvent les plus touchés.

Les libéraux protestent trop, me semble-t-il. Ils se proposent d'appuyer la mesure afin que, à l'étape de l'étude au comité, ils puissent faire leurs jérémiades pour finir, j'en suis sûr, par s'en laver les mains. Il faut s'y attendre, de la part d'un parti qui n'a jamais précisé les fondements idéologiques sur lesquels il pourrait faire reposer son opposition au projet de loi.

Par contre, on se serait attendu à mieux de la part des conservateurs. Ils se font les champions de la libre entreprise, dans le cadre d'un capitalisme idéal. Mais le sont-ils en réalité? Veulent-ils vraiment d'un marché libre? Sont-ils réellement favorables à tous les intérêts de la petite entreprise que le gouvernement néglige déjà et qui sont sacrifiés par les banques qui préfèrent financer les fusions dont nous avons tant parlé? Sont-ils réellement en faveur de l'initiative privée, de la créativité et de l'esprit de concurrence qui caractérise la petite entreprise qu'ils ont si mal soutenue? Ne sont-ils pas plutôt

en faveur du féodalisme et du mercantilisme qui se sont développés chez nous au cours des dernières années et qui dernièrement ont suscité tant d'inquiétudes? La petite entreprise manque déjà de fonds parce que le capital est accaparé non pour innover, pour lancer de nouveaux produits, mais pour augmenter le pouvoir d'un petit groupe.

● (1540)

On a trop souvent dit au cours de ce débat que les socialistes comme nous ne comprennent pas les qualités qui font du capitalisme un idéal si précieux. D'après les critiques, le socialisme aboutit au contrôle centralisé du pouvoir économique comme du pouvoir politique. Il n'est pas soumis aux forces du marché, source d'efficacité et de créativité. Ils prétendent que le socialisme ne possède pas les éléments qui, dans le système de libre entreprise, dans l'économie de marché, amènent inévitablement les investisseurs à prendre des décisions socialement responsables. Ils disent que le socialisme ne prévoit pas de récompenses pour ceux qui prennent des risques. Nous devons pourtant nous demander si le contrôle centralisé exercé par les Reichmann, les Desmarais, les Bronfman et le reste des neuf grandes familles est préférable au contrôle de l'État.

Quels motifs poursuivent ceux qui trament tant d'acquisitions et de fusions? Je crois qu'ils ne cherchent rien d'autres que la richesse et le pouvoir. Et la possession de ce pouvoir, d'après le *Financial Post* permettra inévitablement à quelques familles de contrôler tous les aspects de la société canadienne; ce sera une nouvelle forme de féodalité basée sur le mercantilisme qui débouchera sur des troubles sociaux et finira par détruire la société dans laquelle nous vivons, la société que nous voulons bâtir.

Que reste-t-il de la discipline qu'impose la concurrence? Quels nouveaux produits sont nés de l'activité des Blacks? La disparition quasi totale des magasins Dominion ne comporte sûrement aucun avantage pour les consommateurs des localités où il ne reste plus qu'un seul supermarché. Quels sont les avantages pour le consommateur lorsque contrôle du marché signifie contrôle des prix? Qu'arrive-t-il lorsque les intérêts sur l'argent emprunté ajoutent au prix que paie le consommateur? Où est la responsabilité sociale dans les joutes que se livrent les gestionnaires, que leurs tentatives de fusion réussissent ou échouent? Quels seront les avantages pour Windsor si Gulf prend le contrôle de Hiram Walker et si Seagram fait disparaître ce vénérable employeur, connu depuis si longtemps pour sa responsabilité sociale et la sécurité d'emploi? Non, vraiment, il y a bien des choses répréhensibles.

Le gouvernement est résolument en faveur d'un régime de libre entreprise basé sur un idéal. Le gouvernement épouse l'opinion clairement exprimée par Conrad Black qui veut que l'idéal traditionnel d'un secteur privé canadien contrôlé par un grand nombre de veuves et d'orphelins, comme on dit, et d'autres petits investisseurs, soit une parfaite stupidité. Il dit encore, et le gouvernement est d'accord, que les barons financiers ne font pas de sentiment et sont implacables. J'ajoute qu'ils sont antisociaux et qu'ils ne travaillent pas pour le bien de la majorité des Canadiens. J'estime que ce projet de loi doit être étudié plus sérieusement. Par suite, je propose, appuyé par le député de Thunder Bay—Atikokan (M. Angus):